VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégants Sites à Bâtir et un Joli Cottage Simple. Rue Dauphine, entre Kentucky et Japonica.

Etats la succession de Philomène Journée, Jean Paul Nogues et Victoria Portal.

No 71,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, bureau No 342 rue Carondelet, MARDI, le 5 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Kentucky, (autrefois Alexandre), Royale et Japonica (autrefois Matilda). Les dits lots sont connus comme A. et B. chacun mesurant [30] trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de [120] cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant [6] six chambres, hangar, dépendances, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot C, lequel est contigu à celui du lot B et mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120 cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot D, lequel est contigu à celui du lot C et mesurant (30) trente pieds, 2 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue Japonica [autrefois Matilda] de (120) cent vingt pieds.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet connu comme le lot E. Ledit lot commençant à un point (120) cent vingt pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Japonica (autrefois Matilda) et mesurant (44) quarante quatre pieds, (6) six pouces et 7 lignes de face à la rue Japonica (autrefois Matilda) sur une profondeur de (120) cent vingt pieds (5) cinq pouces, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après le plan par D. E. Seghers & Fils, daté et signé le 1er mars 1904 et enregistré en mon bureau.

5° Tous les effets mobiliers consistant en un lot de meubles de maison et effets, maintenant sur les lieux ci dessus d'après l'inventaire dans lesdites successions, le tout desquels seront vendus au même moment et endroit.

Conditions—Tous les effets mobiliers devant être vendus pour du comptant. Les propriétés foncières—un tiers du prix d'achat devant être payé comptant, la balance de cela, un tiers en un et deux ans respectivement représentés par billets hypothécaires portant intérêt de 7 0/0 par an, les dits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses de sécurité.

Les acquéreurs des dites propriétés devant payer en plus de leur enchère ou prix d'achat de ladite propriété, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 342 rue Carondelet.

L'acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. V. Richard, avocat.
3 mars—3 6 13 2 27—av 3 5

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession de Propriétés des Premier et Quatrième Districts.

Jeudi, le 7 avril 1904, à midi.

Cottage double, 2025-2027 avenue Washington, entre les rues Remparts et Saratoga.

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène.

Cottage double 2033-2035 rue Quatrième, entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Mme Catherine Niendahl (femme de F. S. Klingler).

No 72,428 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 4 mars 1904, par et signé par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 284 borné par l'avenue Washington, les rues Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot 5 et mesurant 33 pieds de face à l'avenue Washington sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres dans la cour se trouve un hangar, citerne, etc. Connu comme Nos 2025-2027 avenue Washington.

B—Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 208, bornés par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme lots un, deux et trois: lot No 1 mesurant 51 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151' pieds 11" pouces et 5"' lignes sur le côté du lot No 2, cent cinquante un pieds un pouce 5 lignes sur la ligne divisant le Premier du Quatrième District.

Lot numéro 2 mesurant 32' pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151' pieds 11" pouces et 3"' lignes et formant l'encoignure des rues Prieur et Thalie; lot 3 formant l'encoignure des rues Johnson et Thalie, mesurant 11' pieds 5" pouces et 3"' lignes de face à la rue Johnson, 47' pieds 3" pouces et 8"' ligne dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 151' pieds 11" pouces 5"' lignes et 156' pieds 1" pouce et 5"' lignes sur la ligne divisant le premier du quatrième district.

C. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 285, borné par les rues Troisième, Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot No 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc., et est connu comme Nos 2033-2035 rue Quatrième.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt, garantis par lien de vendeur et privilège. L'acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur qui également assumera les taxes de 1904. 10 0/0 de dépôt comptant au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
6 mars—6 13 20 27—av 3 6 7

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon.............. 50c.

F. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE RESIDENCE.

TERRAINS ORNES.

Propriété Commerciale et Résidence de Choix Bien Située,

Et Eligibles Sites à Bâtir Offrant une Liste Supérieure pour Sites de Résidence et de "Home".

Placement et Spéculation.

Maintenant que le grand ancien Deuxième District se trouve en voie de progrès l'on peut s'attendre aux plus grandes améliorations et avancements dans cette section.

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcagno, femme de M. Desina.

No 72,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 21 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 mars 1904 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La magnifique résidence en bois à deux étages No 1415 avenue de l'Esplanade, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Villeré et Robertson. Elle est retirée de la rue sous une riche barrière en fer, contenant de grands verandahs avec des colonnes ornées portique, vestibule, salons à arche, bibliothèque, salle à manger, offices, trois autres chambres et cuisine au rez-de-chaussée; vestibule, huit chambres à coucher, antichambre, cabinet en bois de cèdre et chambre à bain au premier étage; sonnettes électriques et annonceurs, hangar pour charbon et bois, trois citernes et hydrant. Les terrains sont spacieux avec de très jolis chemins tracés en Schillinger, pelouse et jardin. Le terrain comprenant deux lots désignés par les Nos "Deux" et "Trois," sur un plan de L. Bringier, voyer, de la date du 27 septembre 1836, annexé pour référence à un acte de vente de la succession de A. Meine Sr. à J. A. Bernos, pardevant C. Pollock, anciennement un notaire en cette ville, daté le 3 juin 1844, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure française, trente [30] pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, par cent vingt pieds [120 pds] de profondeur lesquels en mesure américaine sont de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est située sur une des plus charmantes et agréables portion de l'avenue de l'Esplanade près de plusieurs élégantes résidences. C'est une jolie et complète résidence que l'on puisse trouver. Des cartes sont nécessaires pour l'inspection.

2° L'attrayante résidence et magasin en briques à quatre étages Nos 636-638 et 640 rue Royale à l'encoignure sud est de la rue St Pierre située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse, contenant magasins au rez de chaussée, verandas en fer et chambres à coucher aux étages supérieurs dans chaque maison; cours en pierres plates, etc. Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 42, borné comme ci dessus, mesurant en mesure française soixante pieds huit pouces (60' 8") de face à la rue Royale sur cinquante sept (57') de face à la rue St Pierre, lesquels en mesure américaine sont de 64 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue St Pierre et entre lignes parallèles. Elle est substantiellement construite près de la rue du Canal, la Grande Nouvelle Maison de Cour et autres agréments. Elle rapportera comme placement et peut être utilisée pour plusieurs buts; peut facilement être faite pour rapporter $1100 par an.

3° La propriété commerciale Nos 534, 538, 540 et 542 rue du Bassin, à l'encoignure Sud Est de la rue Toulouse, comprenant les magasins et résidences en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée magasins et chambres à coucher à l'étage supérieur, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Toulouse, St Louis et Remparts. Le terrain est décrit comme trois certains lots désignés par les No 1, 2 et 3 sur un plan fait par C. A. de Armas, architecte, le 22 d'avril 1850, déposé pour référence en l'étude de A. Boudousquié, autrefois un notaire en cette ville, ayant les dimensions suivantes, à savoir:

Lot No "Un" formant l'encoignure des rues Toulouse et Bassin, ayant en mesure américaine, vingt neuf pieds et cinq pouces (29' 5") de face à la rue Toulouse, soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes (63' 11" 3"') de profondeur et façade sur la rue Bassin.

Les lots Nos Deux et trois, mesurant chacun en mesure américaine trente quatre pieds six pouces et deux lignes (34' 6" 2"') de face à la rue Toulouse, soixante trois pieds onze pouces et trois lignes [63' 11" 3"'] de profondeur, ce qui donne une façade totale de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes à la rue Bassin et 98 pieds, 5 pouces et 4 lignes à la rue Toulouse. Cette propriété est solidement construite, a une véranda en fer sur la façade et commande le grand commerce de la "Carondelet Navigation Canal" Quand le "Frisco Railroad" sera en opération en face de cette propriété sa valeur comme placement sera augmentée de beaucoup. C'est une occasion pour un bon homme d'affaires de l'occuper ou bien pour l'habile spéculateur comme un bon placement.

Une portion est louée à bail au 30 septembre 1904 au taux de $600 par an. Toute la propriété est susceptible de rapporter $1000 ou plus par an.

4° La résidence en briques à trois étages bien située, No 229 rue Nord Remparts, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Nord Bassin, Douane et Bienville, contenant vestibules, 17 chambres, bain, citernes, etc. Le lot de terre mesurant vingt trois pieds (23') de face à la rue Remparts, la même mesure à la rue Bassin sur cent vingt neuf pieds (129') de profondeur de rue à rue.

La propriété est en bon état et commandera un bon trafic du dépôt du "Frisco Rail Road" Elle est à un ilet et demi de la rue du Canal et soit comme placement ou spéculation commande l'attention. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1905 au taux de $900 par an.

5° La résidence substantielle en briques à trois étages No 719 rue St Louis, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Royale et Bourbon, contenant vestibules, 14 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 31 décembre 1857 et annexé à un acte du 22 janvier 1858, pardevant A. Boudousquié, autrefois un notaire de cette ville, ledit lot de terre mesurant vingt pieds dix pouces et six lignes (20' 10" 6"') de face à la rue St Louis sur cent onze pieds (111') de profondeur, et vingt pieds cinq pouces (20' 5") de largeur sur la ligne du fond. Près de la nouvelle maison de cour et d'autres grandes améliorations en perspective. Un placement de mérite. Peut être loué au taux de $480 par an.

6° La productive résidence et magasin double en briques à deux étages Nos 713 et 717 rue Ste Anne, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, contenant magasin et 9 chambres sur un côté et 10 chambres de l'autre côté.

Le lot de terre mesurant en mesure américaine trente deux pieds de face (32') à la rue Ste Anne sur quatre vingt treize pieds sept pouces et trois lignes (93' 7" 3"') de profondeur. Sur la ligne du grand commerce et du marché français la rend convenable pour affaire ou placement. Louée au taux de $516 par an.

7° Les résidences et magasins doubles en briques à trois étages et mansardes Nos 524 et 528 rue Madison, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Madison Ste Anne, Chartres et Decatur, contenant magasins et 9 chambres de chaque côté avec verandah sur la façade. Le terrain comprenant deux lots contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: le lot portant le No 524 rue Madison, vingt pieds dix pouces et quatre lignes (20' 10" 4"') face à ladite rue Madison sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces (65' 8") entre lignes parallèles et le lot portant le No 528 rue Madison, vingt pieds sept pouces et quatre lignes (20' 7" 4"') de face à la rue Madison sur soixante cinq pieds huit pouces (65' 8") de profondeur entre lignes parallèles. Leur proximité au Marché Français et le grand commerce qui y est spécialement concentré la rend adaptée par conséquent pour les affaires et résidence et en fait un placement sûr, productif et de valeur. Louée au taux de $540 par an.

8° Le commode cottage simple en bois à un étage avec mansarde No 1830 rue Dumaine, sur deux lots de terre, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Derbigny et Roman, contenant vestibule central, 8 chambres, etc. Le terrain comprenant deux grands lots désignés par les numéros "sept" et "huit" de l'ilet No 125 sur un plan particulier fait par A. de Armas voyer, annexé à l'acte No 41 de E. Bouny, notaire, daté le 22 mars 1869 et mesurant chacun, en mesure américaine, trente trois pieds un pouce deux lignes (33' 1" 2"') de face à la rue Dumaine sur cent vingt huit pieds (128') de profondeur entre lignes parallèles.

Lesdits lots Nos 7 et 8 sont composés de tout le lot 9 et parties des lots 8, 10 et 11, sur un plan de Joseph Pilié, daté le 1er mars 1832, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

Dans un bon voisinage, près de tous les agréments désirables.

9° Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 1331 et 1333 rue St Pierre, à l'encoignure nord-est de la rue Marais, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Marais et Tremé ou Liberté, contenant 3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est dans l'ilet No 150 borné comme il est dit ci dessus d'après un plan fait par A. Castaing, architecte, daté le 25 avril 1861, et déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No 3 du livre des plans No 7, faisant partie du lot désigné par le No Un de l'ilet No 53 sur un plan fait par A. Bougerol, voyer, daté le 10 janvier 1839, et déposé en l'étude de Félix de Armas, alors un notaire en cette ville, lequel lot de terre mesurant, d'après ledit plan, en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes 31' 11" 5"' de face à la rue St Pierre sur cinquante sept pieds deux pouces (57' 2") de profondeur d'après le plan de A. Castaing, et cinquante sept pieds un pouce et huit lignes (57' 1" 8"'), d'après le plan de A. Bougerol, en profondeur et façade à la rue Marais, duquel il forme l'encoignure près du Marché Tremé, toujours en demande par de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Loué au taux de $228 par an.

10° La confortable résidence en bois à deux étages No 2314 rue Hôpital, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Miro et Tonti, contenant 6 chambres, hangar, etc. Le lot de terre est grand, est dans l'ilet No 292, borné comme il est dit ci dessus et mesurant quarante deux pieds dix pouces et six lignes (42' 10" 6"') de face à la rue Hôpital, sur cent vingt neuf pieds dix pouces et cinq lignes (129' 10" 5"') de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti sur cent vingt neuf pieds onze pouces (129' 11") sur l'autre ligne de côté; ledit lot étant à une distance de cent pieds (100') de l'encoignure des rues Hôpital et Miro. Près de l'avenue de l'Esplanade et d'autres lignes de chars. Fera une bonne résidence en placement.

11° Les trois beaux grands et élevés sites à bâtir situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 1527, borné par les rues Lepage, White ou Sixième Dupré ou Cinquième et la Grande Route St Jean, mesurant 95 pieds 10 pouces et 7 lignes, ou chaque lot 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lepage sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, lequel dit lot est une portion de terre comprend la plus grande portion des lots originaux Nos 9, 10 et 11 figurant sur un plan par Edgar Pilié, voyer, daté le 26 décembre 1893 et annexé à un acte passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, à la date du 9 janvier 1894. Ladite portion de terre doit être prise à une distance de 63 pieds 11 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Lepage et Dupré. Lesdits mesurements étant plus ou moins.

12° Les deux lots de terre, beaux, grands et élevés, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus onzièmement décrite.

Lesdits lots ou portions de terre commençant à une distance de 63 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Lepage et White et mesurant 63 pieds 10 pouces à la rue Lepage ou chaque lot 31 pieds 11 pouces de face à la rue Lepage sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 6 et 7 et d'une grande portion du lot original No 3, lequel dit lot No 3 fait face à la rue White, figurant sur le plan ci dessus mentionné de Pilié, lesdites mesures étant plus ou moins.

Les lots ci-dessus décrits ne demandent pas de remblaiment, le terrain étant naturellement élevés. Le voisinage est bâti de superbes demeures. Lepage est à un petit ilet de l'avenue de l'Esplanade, et juste au dessous de ces lots court dans ladite avenue. A un ilet dans le fond sont les chars des lignes des rues Broad, Dumaine et Ursulines. Ceux cherchant des supérieures sites pour demeures dans un excellent voisinage feront bien d'inspecter ces lots. Comme but de spéculation aucun plus beau revenu ne se trouvera nul part ailleurs.

13° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper ou Derbigny, Mandeville, Espagne et Roman ou Slidell, étant l'ilet No 776 et lesquels dits lots mesurant chacun vingt huit pieds six pouces de face à la rue Prosper ou Derbigny sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Est une partie de la ville s'améliorant et feront de bons sites pour résidences ou placements.

14° Six bons lots à bâtir situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1334, borné par les rues Nouvelle Orléans, Nouveau St Bernard, maintenant Allen, Vertu, maintenant Rocheblave, et Magistrat, maintenant Dorgenois, désignés par les Nos 1, 4, 5, 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir: Le lot No un (1) formant l'encoignure des rues Nouvelle Orléans et Magistrat, et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Nouvelle Orléans sur cent pieds (100') de profondeur et façade à la rue Magistrat, maintenant Dorgenois.

Les lots Nos 4 et 5 mesurant chacun trente pieds (30') à la rue Nouvelle Orléans sur cent pieds [100'] de profondeur.

Le lot No 6 (six) mesurant trente pieds (30') de face à la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de cent onze pieds neuf pouces et une ligne (111' 9" 1"') sur la ligne de côté contigue au lot No 5, et quatre vingt dix sept pieds quatre lignes (97' 4") sur la ligne du lot No 7, et trente trois pieds et cinq pouces (33' 5" 0"') dans le fond. Le lot No 7 mesurant trente pieds (30') de face à la rue Nouvelle Orléans et quatre vingt dix sept pieds et quatre lignes (97' 0" 4"') sur la ligne du lot No 6 et quatre vingt deux pieds trois pouces et 7 lignes (82' 3" 7"') sur le côté du lot No 8 et trente trois pieds cinq pouces (33' 5" 0"') dans le fond.

Le lot No 8 mesurant trente pieds (30') à la rue Nouvelle Orléans sur quatre vingt deux pieds trois pouces et sept lignes (82' 3" 7"'), sur le côté du lot 7 et soixante sept pieds sept pouces et deux lignes (67' 7" 2"') sur l'autre ligne de côté, et trente trois pieds cinq pouces (33' 5") dans le fond. Ces lots sont dans une section de la ville s'améliorant et s'adressent surtout à un homme de petits moyens désirant une résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. La treizième propriété décrite sera vendue sur des billets de douze mois.

Actes de vente pardevant Edward Rightor, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

JAMES LEGENDRE, avocat.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 21

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS Cottages Simples,

No 2317 avenue Tulane et No 626 rue S. Tonti.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 31 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu des ordres datés le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de William Cross, No 72,554, et dans la succession de Mme William Cross, No 72,460, du dossier de ladite Cour, les propriétés ci après décrites à savoir—

1° Une montre en or à remontoire avec chaine et breloque.

2° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2317 avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 549, borné par l'avenue Tulane, les rues Banks Miro et Tonti, contenant cinq chambres, galerie, hangar, citerne, etc.; sur un côté est une grande entrée. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 11 pouces 2 lignes plus ou moins de face à l'avenue Tulane 25 pieds, 6 pouces, plus ou moins de face à la rue Banks sur 113 pieds, 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro le séparant du lot No 4, et 118 pieds, 4 pouces, plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, le séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Patrick Sullivan; ladite portion de terre s'étendant en profondeur au travers dudit ilet et de l'avenue Tulane à la rue Banks et comprenant la plus grande partie du lot original désigné par le No 5, sur un plan fait par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire, par un acte daté le 15 octobre 1853: sur une rue pavée en asphalte avec terrain neutre et dans un joli voisinage. Un joli "home" ou placement.

3° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 626 rue Sud Tonti, avec grillage en fer sur la façade, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gravier et Perdido, contenant quatre chambres, hangar citerne, chambre de voiture, écurie, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 16 de l'ilet No 27, sur un plan fait par Castaing et Cellos, architectes, le 20 mars 1865, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 69; ledit lot mesurant en mesure américaine, 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur de 151 pieds 4 pouces et 1 ligne. Sur un des côtés est une entrée pour voiture. Près des lignes de chars et autres agréments. Une bonne résidence ou placement.

Termes et conditions—Pour la montre et la chaine, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être aux frais des acquéreurs.

F. McGloin, H. McEvoy Brennan, N. R. Roberts, avocats.
28 fév—28 — mars 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasins et Résidences Substantiels en Briques à Deux Etages,

Nos 726 et 730 rue St-Louis,

Contigus au Site de la Nouvelle Maison de Cour.

Placements Avec Certaine Promesse de Renchérissement.

Arthur Jahraus et als vs Mme Sophie Monteleone et Epoux.

No 72,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1904 et signé le 2 mars 1904, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Le magasin et résidence substantiels en deux étages en briques, No 726 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Royale et Bourbon, contenant magasin et chambres, vestibule etc. Dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages avec endroit pour charbon et bois et chambres à coucher sur les étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un croquis d'arpentage par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 4 mars 1904 et mesurant, d'après ledit croquis, 26 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence substantiels en briques à deux étages No 730 rue St Louis dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant magasin 3 chambres, vestibule, etc; dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages contenant endroit pour le charbon et le bois et chambres à coucher aux étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre M sur le susdit devis, par D. M. Brosnan, voyer, et mesurant d'après cela 26 pieds 11 pouces 2 pouces de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est à quelques ilets de la rue du Canal et se trouve dans la région du renchérissement rapide qui se fait dans cette section de la ville. Elle est près de 150 pieds de la magnifique maison de cour devant être bientôt érigée et d'autres améliorations en voie d'érection. La propriété ci dessus peut aisément rapporter $10 par mois chacune.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets ou billets; l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1904 au-dessus et en plus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Parkerson avocat pour le plaignant
Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour les défendeurs.
6 mars—6 13 20 27 - avril 3 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:0:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Jean Marie Sarradat vs Sarah F. Bridgman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 16,585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno, juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, situés à l'angle des rues Alabo et Bienvenue, dans le 3me District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1904, à 10 heures a. m., la propriété ci après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en installations de buvette, vins et liqueurs, tabac et cigares, verres, stove, enseigne, tables, National Cash Register, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.
CHAS B. KENNEDY, Constable.—P. A. Ducros, avocat pour le plaignant.
24 mars—24—av 1 2

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback& Stern.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES.

Dans une localité excellente, dans le District des Jardins susceptibles de bons loyers.

Nos 1729 & 1731 rue Première entre les rues Carondelet et Baronne, et Nos 1016 et 1018 rue Première, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de James Clarke.

No 72,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 mars 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 56 maintenant 132, lequel est compris entre les rues Constance, Magasins, Première et Seconde, d'après le plan original du faubourg Livaudais, fait par B. Buisson déposé en l'étude de T. Guyol, un notaire en cette ville. Ledit lot est désigné par le numéro vingt sur un plan de H. Moelhausen, le 21 janvier 1866 déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 39, et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds, un pouce, et sept lignes de face à la rue Première par trente deux pieds, un pouce et trois lignes et une demie sur la ligne du fond, par une profondeur de cent vingt six pieds, six pouces, entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant 6 chambres, office, galerie, cour sur le devant et dans le fond, citerne barrières, hangars, etc., de chaque côté chambre à bain d'un côté et se loue pour $17 et $18 par mois. La maison est en bon état et près de tout les agréments.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, etc., et dépendances ce la dessus y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, (autrefois Apollo) Baronne (autrefois Bacchus) et Philip sur un plan dressé par C. A. Hedin ancien voyer, daté le 15 mars 1852, déposé parmi les registres de G. B. Cenas ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Première par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois bien construit, couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant 6 chambres, office, galerie, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, loué à $17 et l'autre côté à $18 par mois.

Aussi

Un lot de meubles et d'effets consistant de deux montres en or, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les effets comptant; et pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, pour billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices devant être transférées aux porteurs des billets, les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus de leur enchères les taxes de la propriété pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix notaire, aux frais des acquéreurs, qui n'auront droit aux loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

E. N. Whittemore, exécuteur.
13 mars—13 15 20 27—avril 3 10 17 19

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

De Dix sept Lots de Choix pour Bâtir dans le Troisième Ward, dans l'ilet Borné par les Rues Murat, Olympia, Bandin et D'Hémécourt.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 26 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, le 17 mars 1904 et rendu dans l'affaire de Charles J. Schmidt et als vs Joseph Dennee et als, No 72,724 du dossier de ladite Cour, les propriétés foncières de valeur ci après décrites, à savoir—

Dix sept lots de terre de choix pour bâtir, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Olympia, Murat, Bandin et D'Hémécourt, ledit ilet étant désigné autrefois par le No 16, maintenant ilet No 814, étant numéroté un et deux et douze à vingt six inclusivement, sur un plan dressé par J. O. Hasam, ingénieur civil, daté le 9 mai 1903, déposé pardevant W. Morgan Gurney, notaire, de la date du 5 août 1903; d'après lequel plan les dits lots mesurant comme suit, à savoir. Les lots Nos un et deux sont contigus et mesurant comme suit, 29 pieds 4 pouces et 3 lignes à la rue Murat par 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue d'Hémécourt.

Le lot No 2 mesurant 29 pieds de face à la rue Murat par 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 12 et 13 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Baudin sur 159 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 14 mesurant 29 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Olympia sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et façade à la rue Baudin. Le lot No 24 mesurant 29 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Olympia sur 127 pieds de profondeur et façade à la rue D'Hémécourt. Les lots 15 à 23 inclusivement sont contigus et mesurent chacun, 29 pieds de face à la rue Olympia sur 127 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les lots 25 et 26 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions—L'acquéreur devant assumer le paiement de deux billets à recevoir chacun pour la somme de $356 66 2/3 tirés par la "Charles J. Schmidt Art Furniture Manufacturing Co" à son propre ordre et par elle endossés, daté Nlle Orléans, 25 nov. 1903, portant 6 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et paraphés "Ne Varietur" pour identifier les mêmes avec un certain acte de vente de Mme Sallie Horn, veuve de Geo. B. DeGroat, en faveur de la "Charles J. Schmidt Art Furniture Manufacturing Company", passé pardevant Arthur B. Léopold, notaire, le 25 novembre 1903 et de payer la balance du prix de l'adjudication comptant, est que ledit acquéreur devra aussi assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1904, et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 24 26

Succession de Henry Slater.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,052—Division A—Attendu que Mme Ellen Slater (née Brien), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Slater décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Geo. J. Untereiner, avocat.
24 mars—24 28—av 8

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidée

Nos 70,482 et 72,872, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Phillip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. H. McCaleb, Jr. avocat.
1 mars—19 20 27—avril 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

La résidence simple

En bois à deux étages,

934 rue Terpsichore,

Entre les rues Annonciation et Constance.

William H. Lengsfield vs Benjamin F. Lengsfield et als.

No 70,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 12 AVRIL 1904

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 février 1904 et signé le 3 mars 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Robin, Constance et Annonciation, désigné comme lot No 10 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, le 7 avril 1845 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant 28 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin (maintenant rue Terpsichore) sur 143 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 934 rue Terpsichore et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant vestibules, 13 chambres, chambre à bain galeries etc. Les chambres principales sont tapissées et la maison a le gaz partout.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant 5 pour cent honoraires d'avocat, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
E. M. Cahn, S. S. Prentis, Jr. avocats.
12 mars—12 13 20 27—avril 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirables Cottages Doubles et Simples.

Les Cottages Doubles de Bon Rapport, 2136-2138 rue Première, à l'encoignure de la rue Sud Franklin.

2130-2132-2126 et 2128 rue Première, entre les rues Saratoga et Sud Franklin.

Le joli cottage simple, 2134 rue Première entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Succession de Mme Catherine Exerstein.

No 72,411 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, LE 14 AVRIL 1904.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, S. Franklin et Saratoga, désigné par la lettre A, sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 31 1886, et mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue S. Franklin de 94 pieds, 2 pouces entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Première et S. Franklin, les améliorations sont désignées par les Nos 2136 et 2138 rue Première et comprenant un cottage double contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, de chaque côté.

2° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B, sur ledit plan et mesurant 18 pieds, 6 pouces de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2134 rue Première et comprenant un cottage simple avec deux étages dans le fond, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc; la maison est proprement tapissée et en bon état.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre C, sur ledit plan et mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur, les améliorations sont désignées par Nos 2130 et 2132 rue Première et comprennent un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

4° Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D, sur ledit plan, et mesurant 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 2126 et 2128 rue Première, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1904 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. Lautenschlaeger, notaire, aux frais des acquéreurs.
Adams & Middleton, avocats.
13 mars—13 20 27—avril 3 10 14

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et ...

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Garner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,110—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Cunningham & Cunningham, avocats.
25 mars—1f

Succession de Mary Gold et Geo Stewart, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,464 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.
25 mars—1f

Succession de Marc Emmanuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,909 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
25 mars—1f

Succession de Joseph Louis Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,711 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Louis Lambert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Frank McGloin, avocat.
23 mars—23 27—av 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE — Succession de Mme A. McLean Howard — Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans — No 64,517 — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, ledit ordre daté et signé le 11 mars 1904, et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 avril 1904, à midi: Un lot d'effets mobiliers d'après l'inventaire enregistré.—Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur.
25 mars—25 27—av 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Odelia Weber, femme de Joe B. Berner.

No 72,366 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Bon cottage double et terrain contigu Nos 5953-55 rue Laurel, entre les rues State et Eleanore.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 29 mars 1904 à midi.

SOUS et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur et daté et signé le 25 février 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'offrirai en vente les propriétés foncières ci après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans Bloomingdale, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 9 borné par les rues State, Laurel ou Union, Market ou Jersey et la ligne de Hurstville, désignés comme lots Nos 6 et 7, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Market sur cent quinze pieds entre lignes parallèles. Un sixième d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus fut acquis par Joe B. Berner par héritage de sa défunte mère comme il est démontré en se référant aux procédures dans la Cour Civile de District sous le No 54,848 du dossier de ladite Cour dans l'affaire intitulée "Succession de Kléopha Berner et femme" et l'autre (5/6) cinq sixièmes d'intérêt indivis fut acquis durant la communauté existante entre Joe B. Berner et sa défunte femme, Mme Odelia Berner, née Weber, par achat des héritiers de Kléopha Berner et femme, d'après l'acte passé pardevant H. G. Dupré, notaire, le 15 juin 1895 et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 169, folio 551.

Les améliorations comprenant un bon cottage double en bois connu comme les Nos 5953-55 rue Laurel.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant assurer ladite propriété et devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904; l'acte de vente devant être passé pardevant Robert J Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur; 20 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne, coin Gravier.
Robert J. Maloney, M. R. Newhauser, avocats.
27 fév—27 28—mars 6 13 20 27 29

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

Attrayant Cottage Simple No 2221 rue St-Pierre, aussi contigu dans le fond.

Le Joli Cottage Double 2220 rue Orléans, près de la rue Galvez.

Antoinette Mule et als vers Blanche Madron, veuve de Frank Gleeson.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 février 1904 et signé en Cour ouverte le 3 mars 1904, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D in re Antoinette Mule et als versus Blanche Madron, veuve de Frank Gleeson (Dossier No 72,477 de ladite Cour), il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Miro mesurant en mesure américaine [illegible] pieds de face sur chacune des rues St Pierre et Orléans par 114 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, courant de ladite rue St Pierre à la rue Orléans. Les améliorations comprenant un joli cottage simple connu comme 2221 rue St Pierre et cottage double No 2220 rue Orléans. Les deux propriétés sont louées à de bons locataires permanents rapportant $18 par mois sous une bonne administration devraient rapporter davantage, devant être vendues ensemble.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edwin T. Seymour, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

O. H. Simpson, avocat pour le plaignant
Conrad G. Collins, avocat pour le défendeur.
6 mars—6 13 20 27—avril 3 6 7